

BULLETIN MUNICIPAL

N° 3 – MARS 2022

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

ELECTIONS PRESIDENTIELLES LES 10 & 24 AVRIL

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu à la salle des fêtes, le dimanche 10 avril de 8 heures à 19 heures. VOUS AVEZ BIEN LU : fermeture du bureau de vote à 19 heures et non à 18 heures comme très souvent.

Le second tour se passera le dimanche 24 avril, même lieu, mêmes horaires.

Dans le précédent bulletin, nous vous avons déjà donné des informations sur les procurations et les dates d'inscription. Vous pouvez vous y reporter ou interroger la mairie (03 29 86 50 27 ou mairie.belrupt55@wanadoo.fr).

POUR RAPPEL : il existe deux possibilités d'établir une procuration :

- Via la télé-procédure Maprocuration : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.fr.
- Via un formulaire CERFA de demande de vote par procuration. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée (commissariat de police, une brigade de gendarmerie,...). Le formulaire CERFA 14952*02 est téléchargeable en ligne

Le mandant doit dans tous les cas se présenter personnellement devant une autorité habilitée et être muni :

- d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ;
- et soit d'un formulaire CERFA papier de vote par procuration, soit de sa référence d'enregistrement à six chiffres et lettres s'il a effectué sa demande via la télé-procédure Maprocuration.

PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME

Comme cela était envisagé depuis quelque temps, le PLU, Plan Local d'Urbanisme, va être révisé à Belrupt. « Dans le temps », on appelait ça le POS (Plan d'Occupation des Sols).

Qu'est-ce que le PLU ?

C'est la « loi » applicable à Belrupt pour tout ce qui concerne les constructions : permis de construire, déclarations de travaux, travaux de clôture, etc. La version actuelle date de 2010.

En effet, les communes ont la possibilité d'adapter la réglementation nationale afin de tenir compte des réalités locales et des projets de la population et du Conseil Municipal – dans le respect de règles générales, nationales et régionales notamment.

La révision est donc lancée, l'actualisation des règles va être étudiée et toute la population est invitée à réfléchir aux enjeux de développement du village et de son territoire, aux objectifs de maîtrise du développement et des activités économiques comme l'agriculture, le tourisme, les déplacements, ... Quelles règles faut-il changer (hauteur des constructions, distances d'écartement entre les bâtiments, couleurs, ...) ? Faut-il de nouveaux terrains constructibles ?

Un groupe de travail interne au conseil municipal s'est mis en place et s'est déjà réuni, animé par un bureau d'études spécialisé, et accompagné par les services de l'Etat compétents en la matière (la DDT, Direction Départementale des Territoires).

NOUS AVONS PREVU UNE EXPOSITION POUR PRESENTER LE PROJET LORSQU'IL SERA SUFFISAMMENT AVANCE.

Mais pour accompagner cette exposition « de l'avenir », il sera bien de présenter l'histoire du village : nous sommes donc intéressés par le prêt de vieilles photos, de cartes postales anciennes et d'une manière générale de tout document relatif à l'histoire du village.

Cette exposition sera organisée dans l'église (qui abritera prochainement des événements culturels comme de telles expos, en accord avec le curé de la paroisse, l'abbé Bertrand Monnier, et l'évêque de Verdun, Monseigneur Gusching).

FORMATION A L'INFORMATIQUE & AU NUMERIQUE

Le Pays de Verdun, organisme regroupant les communautés de communes et d'agglomération du Nord Meusien, organise des formations au numérique et à internet.

Plusieurs séances sont déjà prévues ce printemps à partir d'avril, dont deux à Belrupt (les 10 et 17 mai, consacrées à l'utilisation des smartphones). D'autres sessions sont consacrées à internet, à l'outil informatique, aux documents numériques, à l'usage de ces outils par les jeunes, etc.

Pour tout renseignement :

- communauté de communes VAL DE MEUSE VOIE SACREE (Elodie Picard – 03 29 87 60 75 - Ancemont).

- Pays de Verdun : par mail à numerique@pays-de-verdun.fr ou par téléphone au 03 72 61 05 86.

Il s'agit de sessions de formation ouvertes à toutes et tous (le Pass Numérique) – Il y a des chèques numériques offerts (si on remplit les conditions), sinon le coût est de 5 euros.

MERCI !

... à Monsieur Jean Michel Pergent, ancien directeur des restaurants Mac Do de Verdun et de Bar le Duc, aujourd'hui en retraite. Il a fait don à la commune d'énormément de matériels, objets, lots, vêtements, ... qui restaient stockés dans ses locaux administratifs à Belrupt qu'il vient de vider puisque ces locaux ne serviront pas aux nouveaux responsables des restaurants.

La bibliothèque, des associations locales, la commune en ont profité – et une partie a été utilisée pour aider les réfugiés ukrainiens.

Profitons-en pour rappeler ses précédents cadeaux, fréquents et nombreux, comme les jeux de plein air pour les enfants, les bons offerts aux participants des opérations de nettoyage de la nature à Belrupt.

Merci encore !

Et merci aussi à Patrick Gille qui vient de donner un gros coup de main à Monsieur Constant Metillon dans la taille de fin d'hiver de nombreux arbustes décoratifs dans les rues du village,

Ainsi qu'à Lucas Bloqué qui a également aidé bénévolement et souvent Constant, tout particulièrement dans les travaux de remise en état d'un logement communal.

DES FLAMMES A LA LUMIERE

UN SPECTACLE PASSIONNANT A BELRUPT !

Depuis 1996, Connaissance de la Meuse présente un grand spectacle « son et lumière » : « l'événement spectacle des Flammes à la Lumière », dans le site des anciennes carrières sur les territoires de Belrupt et d'Haudainville. Le plus grand spectacle d'Europe sur 14-18.

Cette année, après les coupures dues au Covid, ce spectacle son et lumière sur la Grande Guerre va être présenté les 24 et 25 juin et les 1, 2, 8, 9, 15, 16, 22 et 23 juillet.

Tout renseignement au 03 29 84 50 00 ou sur www.spectacle-verdun.com.

MAIS DEJA LE 30 AVRIL, IL Y AURA UNE JOURNEE PORTES OUVERTES POUR VOIR L'ENVERS DU DECOR & AUSSI POUR INSCRIRE DE NOUVEAUX BENEVOLES INTERESSES PAR CETTE SI BELLE AVENTURE : acteurs, techniciens, cuisiniers, organisateurs, etc.

N'HESITEZ PAS !

TRIBUNE

Nous nous rendons régulièrement au parc derrière l'école. Régulièrement nous constatons la présence de déjections canines.

Serait-il possible de rappeler aux habitants de ramasser les déjections canines de leur chien, svp ?

Et de rappeler à chacun de mettre leurs papiers et autres dans leurs poches et non par terre. Le parc est sans cesse envahi de papiers, d'objets.

Ce serait bien de rappeler à tous les gestes citoyens et écologiques.

Une maman du village

Commentaire de la commune : les chiens sont interdits dans l'enceinte du parc. Il y a souvent un chien qui divague et son propriétaire s'expose à une amende ainsi qu'à la mise en fourrière du chien. Une cage à chiens a été mise en place par la mairie à cet effet. Dès que ce chien sera attrapé, ...

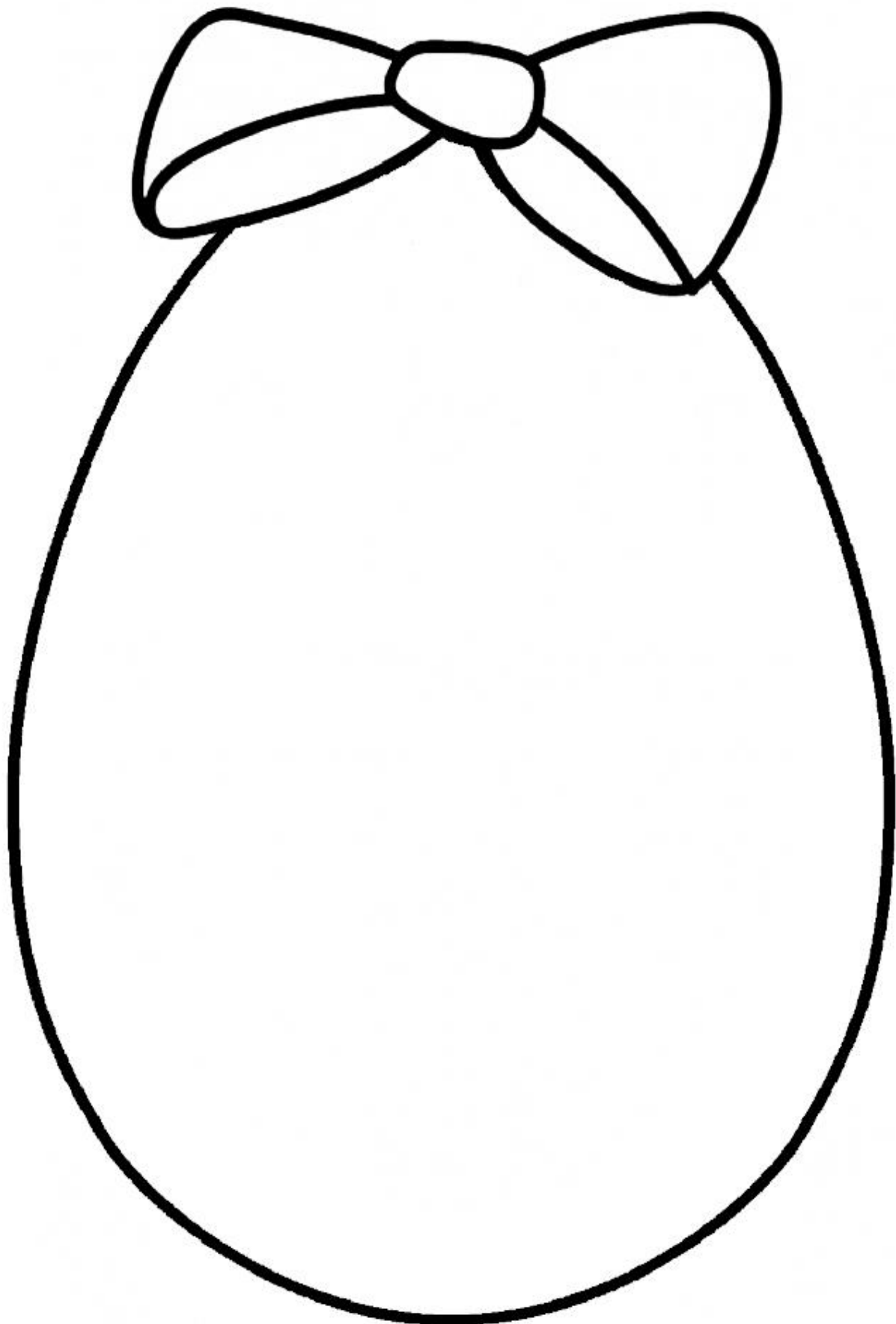
UN CONCOURS DE DESSIN A LA BIBLIOTHEQUE

Pour fêter Pâques, la bibliothèque de Belrupt organise un concours de dessin.

Le jeu est ouvert à tous les enfants. Des surprises sont à gagner dans chaque catégorie d'âge : moins de 5 ans, 6 à 9 ans, 10 ans et plus.

Pour participer, il suffit de récupérer un modèle vierge à la bibliothèque, à la mairie ou en dernière page du bulletin. Il faudra colorier, dessiner, peindre (technique au choix) l'œuf de Pâques et ne pas oublier d'indiquer le nom, le prénom et l'âge de l'enfant, ainsi que le contact d'un représentant légal. Les dessins sont à rendre avant le dimanche 17 avril 2022 directement à la bibliothèque ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'association Belrupt-Loisirs, située sur le côté de la mairie. Renseignements au 06 79 08 92 29.

Pour rappel, les bénévoles accueillent les lecteurs tous les mercredis de 14 h 30 à 17 h 30 et les vendredis de 16 h à 18 h, pendant la période scolaire. La bibliothèque se situe au cœur du village, derrière l'école. L'inscription est gratuite. Et petite nouveauté depuis février, quelques boîtes de jeux de société ont également été sélectionnées et peuvent être empruntées !



Concours de dessin sur le thème de Pâques à la bibliothèque de Belrupt-en-Verdunois

Prénom :

Nom :

Âge :

Téléphone du représentant légal :

À rendre avant le **dimanche 17 avril 2022**
directement à la bibliothèque ou à
déposer dans la boîte aux lettres de
l'association Belrupt-Loisirs.